



## Canne à sucre – Juillet 2019

**Directeur de publication :** Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
 24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière et rédacteur :** Joseph Antoir.

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

### A retenir

**Météorologie :** les pluviométries sont plus hautes que les normales sur l'ensemble de l'île sauf dans le Nord.

**Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) :** les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau, comme le mois dernier pour les parcelles non récoltées.

**Rats (*Rattus sp.*) :** période sensible quand les cannes sont en phase de maturation et gorgées de sucre.

**Adventices :** en période de coupe, la pression des adventices est globalement en baisse.

### Météorologie

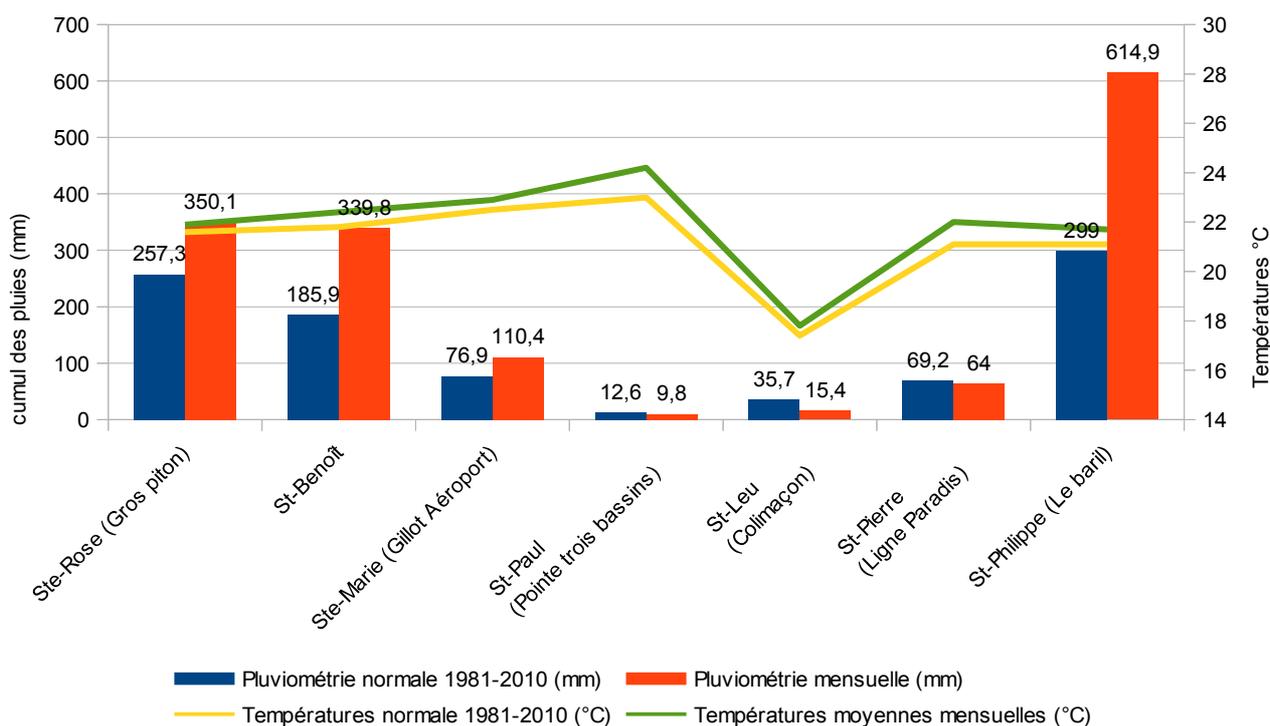
Relevés de juillet 2019 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de juillet.

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	St-Paul (Pointe trois bassins)	St-Leu (Colimaçon)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	268,2	191,5	57,8	10	25,4	72,1	375,5
Pluviométrie mensuelle (mm)	368,5	147,5	19,6	28,4	59,3	114	473,3
Températures normale 1981-2010 (°C)	20,6	20,8	21,7	22	16,4	20,2	20
Températures moyennes mensuelles (°C)	21,8	22,1	22,7	23,3	17,2	21,3	21,1

Données météo France

Les températures du mois de juillet 2019 sont plus élevées que les moyennes normales sur l'ensemble des stations comme le mois dernier. Les pluviométries ont été supérieures aux moyennes normales dans l'ensemble de l'île sauf dans le Nord où elles sont inférieures de 66 %. Les stations de l'Ouest enregistrent la plus forte hausse par rapport aux moyennes normales de 148 %.

Relevés de juillet 2019, comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de juillet



## Phénologie

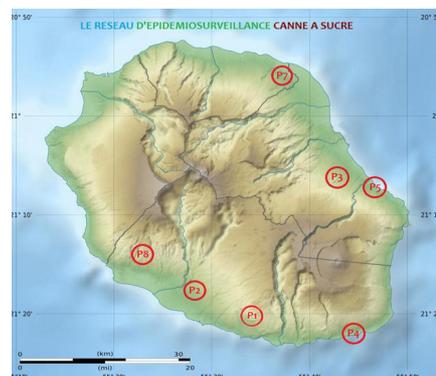
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de juillet 2019.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2019	Récolte
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2019	Récolte
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2018	Maturation
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2019	Récolte
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2019	Récolte
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2018	Maturation
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2018	Maturation

## État phytosanitaire des cultures

- Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 7 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



## État phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois de juillet 2019.

Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % de « cœurs morts»	20 %	<b>Risque nul</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P1, P2, P4, P5 : 0 % de tiges attaquées P7 : 30 % de tiges attaquées <b>P3, P8 : 50 % de tiges attaquées</b>	> 50 %	<b>Risque élevé</b> : le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué. Pourquoi ne pas essayer la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles ? Renseignements avec votre animateur filière.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P8 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	<b>Risque nul</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P1, P2, P4, P5 : 0 % de tiges attaquées P8 : 20 % des tiges attaquées P3, P7 : 30 % des tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque moyen</b> : les stades phénologiques de maturation sont propices à la présence de cochenilles.
Rat ( <i>Rattus sp.</i> )	Absence de dégâts	Difficile à déterminer	<b>Risque moyen</b> : les parcelles sont quasiment toutes au stade maturation et les cannes gorgées de sucre attirent de plus en plus les rats.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P1, P2, P4, P5 : 0 % de feuilles attaquées P7, P8 : 30 % de feuilles attaquées P3 : 40 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Les parcelles récoltées récemment ou en cours de récolte comme la P1, P2, P4 et P5 ne sont plus sujettes aux attaques des ravageurs tels que les borers ponctué, les cochenilles, les thrips ou les rats.

- Le borer rose n'est pas encore présent sur les parcelles récoltées du réseau.
- Les borers ponctué n'ont pas progressé par rapport au mois dernier mais dépassent toujours le seuil de nuisibilité de 50 % sur les cannes encore en maturation de la P3 et P8. **Il faut prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes** (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/02/Fiche-phyto-borer-ponctu%C3%A9.pdf> ). Plus d'attaques sur les autres parcelles récoltées du réseau . Une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur.
- Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne, attention à leur retour sur les rejets (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2016/03/Fiche-phyto-noctuelle.pdf> ).
- Les cochenilles sont présentes en faible proportion sur l'ensemble des parcelles non récoltées du réseau.
- Pas de dégâts de rats sur les parcelles du réseau. Attention leur présence est possible dans les cannes couchées et les cannes à maturité.
- Pas d'évolution des thrips sur les parcelles du réseau.



Surveiller l'arrivée des pucerons jaune, noctuelles et bore rose sur les parcelles nouvellement récoltées (J. Antoir, CA)



**Prévision:** vigilance au retour des noctuelles, adventices et des borers roses qui peuvent refaire leur apparition dès les premières levées de canne à partir de fin juillet dans l'Est. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée.

## Enherbement des parcelles de canne au mois de juillet 2019.

	P1	P2	P3	P4	P5	P7	P8
Enherbement (%)	0	0	0	0	0	20	25
Mois après coupe	0	0	11	0	0	11	9
Dernière intervention	-	-	mars	-	-	janvier	janvier
Type d'intervention	-	-	Epaillage	-	-	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30%						
Évaluation des risques	Nul	Nul	Nul	Nul	Nul	Moyen	Moyen

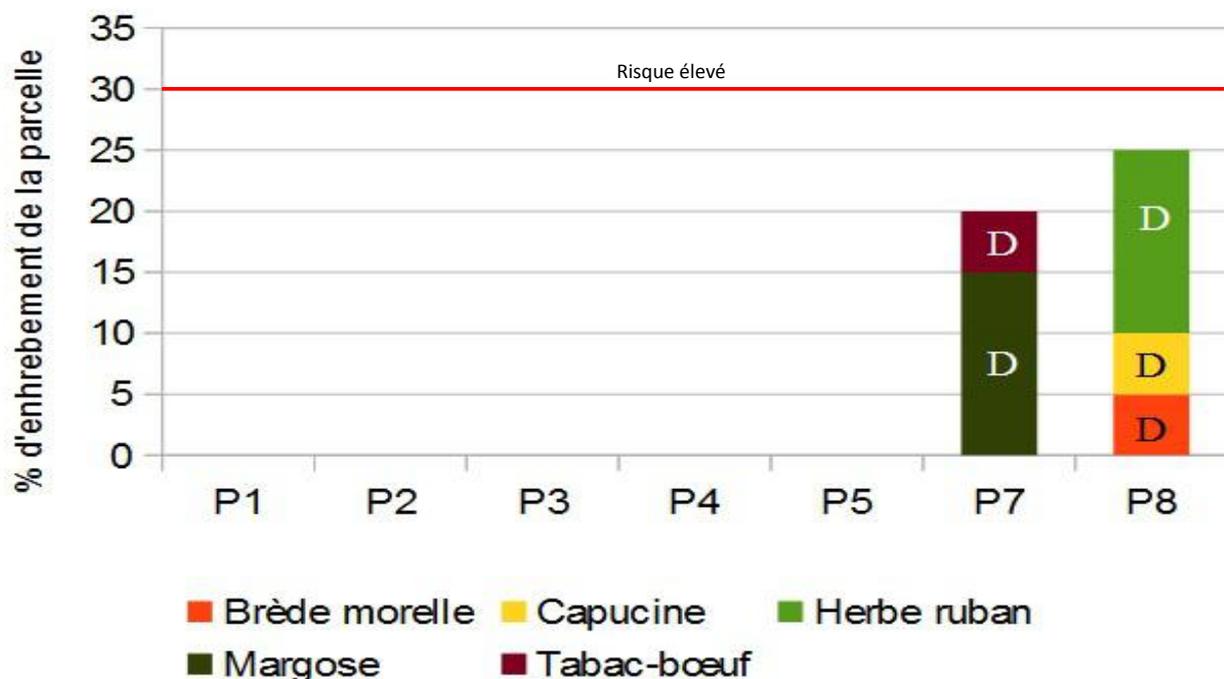
**Risque nul** : parcelle propre/recouvrement total des cannes

**Risque moyen** : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

**Risque faible** : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

**Risque élevé** : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

## Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de juillet 2019.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de juillet, les pressions d'enherbement continuent à rester en dessous du seuil de 30 % comme le mois dernier. Elles n'ont pas progressé dans les parcelles non récoltées grâce au stade phénologique des cannes à sucre bien développé qui bloque la possibilité aux adventices de croître en occultant la lumière dans les inter-rangs.

Les parcelles P7 et P8 toujours enherbées restent sur une pression d'enherbement à risque moyen. Les interventions telles que l'épaillage ont maintenu ou réduit le taux d'enherbement à néant comme sur P3. Les parcelles coupées ou en cours de coupe, comme sur la P1, P2, P4 et P5, voient leurs adventices détruites par le piétinement, la coupe, la pose des cannes, le paillage et le trafic (tracteur, remorque, coupeuse).

Attention, aux quelques adventices qui arrivent **au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison)**. **Ne pas laisser les adventices arriver à ce stade et agir le plus tôt possible pour éliminer le stockage éventuel de graines !**



**Attention** : sur les parcelles qui dépassent le seuil de 30 % de recouvrement par les adventices, le risque d'impact sur la culture est élevé. Les adventices mal maîtrisées peuvent diminuer le rendement de la canne à sucre **jusqu'à 9 à 15 tonnes/ha/mois de concurrence (soit 300 à 500 kg/ha/j de perte par concurrence)**. En cas de forte infestation sur une durée de 3 mois de concurrence, **les pertes de rendement peuvent atteindre 45 tonnes/ha**. Il est nécessaire de maîtriser l'enherbement au plus tôt. (source : les bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre, 2016)

## Actualité de début de campagne

Attention au retour éventuel des principaux ravageurs présents sur les rejets. Ils vous sont illustrés ci-dessous.

### Le Borer rose (*Sesamia calamistis*)

Le borer rose va s'attaquer aux jeunes souches de canne à sucre pouvant causer des dégâts importants.

En cas de forte infestation, pensez à choisir des variétés à croissance rapide lors de vos replantations. Plus d'informations avec votre pole canne. Vous pouvez consulter également la fiche suivante : [Fiche borer rose](#)



Retour des attaques de borer rose sur parcelle récoltée, *Sesamia calamistis*  
(J. Antoir, CA)



Souche perforée par le borer rose, *Sesamia calamistis* (J. Antoir, CA)

### La chenille défoliatrice (*Leucania pseudoloreyi*)

Les noctuelles qui dévorent les feuilles des jeunes cannes peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne. Surveiller leur retour sur les rejets. Un traitement biologique à base de bactéries *Bacillus thuringiensis* (Bt) est possible. Plus d'informations sur la [fiche chenille défoliatrice](#).



Feuilles mangées par la chenille défoliatrice, *Sesamia calamistis* (J. Antoir, CA)



La chenille défoliatrice, *Leucania pseudoloreyi* (J. Antoir, CA)

Toute l'équipe du BSV vous souhaite une bonne campagne 2019 !

Contact animateur du réseau d'épidémiologie canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)

Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto